

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### ASSURANCE

Les élèves sont couverts en Assurance Responsabilité Civile et en Individuelle Accident (scolaire et extrascolaire) au titre d'un contrat groupe souscrit par l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe.

### BOURSES

- **Lycéens** : pour la prochaine rentrée, les dossiers de demande de bourses nationales ont été déposés début 2016. Si vous bénéficiez d'une bourse nationale pour votre enfant, vous avez dû recevoir la notification d'octroi directement de l'académie.  
Les élèves boursiers qui se sont absentés, pour une raison autre que la maladie, pendant une période supérieure à deux semaines, doivent faire une demande écrite de congé de bourse à Monsieur le Directeur.
- **Étudiants** : vous avez peut-être déposé une demande de bourses d'enseignement supérieur auprès du CROUS et êtes en possession d'une notification d'attribution conditionnelle. Ce document est à adresser sans tarder au secrétariat du lycée [secretariat1@lycee-sainte-anne.net](mailto:secretariat1@lycee-sainte-anne.net), qui se chargera de la mise en paiement.

### FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures sera communiquée par les professeurs uniquement à la rentrée scolaire.

### ASSOCIATION SPORTIVE

Le Lycée des Métiers Sainte-Anne accueille une Association Sportive affiliée à l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre). Son objet est d'organiser, de développer, en prolongement de l'éducation physique et sportive donnée pendant les heures de scolarité, l'initiation et la pratique sportive des élèves.

Pour l'année 2020-2021, les activités proposées sont les suivantes :

- Tennis – Tennis de table – Badminton – Volley-ball – Basket-ball – Musculation – Futsal

Les activités proposées dans le cadre de l'AS s'adressent à tous les élèves du Lycée. L'encadrement est assuré par les professeurs d'EPS.

### RESTAURANT

Le restaurant du Lycée est ouvert aux clients extérieurs, parents et amis, en fonction de l'activité pédagogique, à partir du début octobre. Il est fermé le samedi et le dimanche, ainsi que pendant les vacances scolaires. En raison des cours, il est demandé aux clients de se présenter au restaurant avant 12 heures 15 pour les déjeuners et avant 19 heures 30 pour les dîners.

Les réservations peuvent être prises par téléphone au 02 40 17 12 00.

### MENUS GASTRONOMIQUES – SOIRÉES À THÈMES : au restaurant d'application Atlantic

Les élèves recherchent de nouvelles recettes et s'attachent à apporter des présentations artistiques et originales. Ils organisent au cours de l'année scolaire des soirées à thèmes, les jeudi et vendredi. Le programme de ces soirées est disponible à l'accueil du Lycée. Un exemplaire vous est adressé en début d'année.

**Les réservations pour ces soirées ne sont possibles que deux mois avant la date concernée.**

### ANIMATION PASTORALE

Cette animation est assurée par une animatrice pastorale, en collaboration avec une équipe d'enseignants. Des temps de rencontre et de réflexion sont proposés aux jeunes.